

Dette & Impacts des IFIs: Explorer les voies de réparations et du changement

Date : 12/13 Décembre

Au lendemain de la révolution de 2011, la Tunisie a choisi de miser sur l'endettement auprès des institutions financières internationales et d'autres acteurs du partenariat de Deauville afin d'atténuer la crise financière, de combler les gaps de financement, et mener la transition.

Avec plus de 50% de sa dette extérieure totale de nature multilatérale en 2021¹, la Tunisie dépend fortement des Institutions Financières Internationales, dont les prêts sont conditionnés par l'implémentation de réformes structurelles impopulaire. Ces conditionnalités ont façonné le chemin que les politiques économiques ont pris depuis la révolution.

Au cours de ces 12 dernières années, les différents gouvernements se sont efforcés de mettre en œuvre ces conditionnalités mais ont souvent été contraints de suspendre leur entreprise, en raison de la résistance populaire et des impacts négatifs reconnus et documenté de ces politiques, notamment sur la dégradation des services publics, sur l'érosion du pouvoir d'achat des citoyens et de leur accès aux droits économiques et sociaux, et même sur la capacité de l'Etat à mobiliser les ressources nécessaires et disponibles pour investir dans les services sociaux de base.

Au niveau international, les institutions financières internationales font l'objet de vives critiques. En effet, la rhétorique officielle de ces institutions sur la coopération monétaire mondiale, la croissance économique durable et la réduction de la pauvreté dans le monde, qu'elles promeuvent depuis leur création, contraste fortement avec leur bilan d'intervention dans les pays du Sud, notamment en ce qui concerne les droits économiques et sociaux et le développement souverain des peuples. L'architecture financière internationale, dont ils sont des acteurs clés, a été déclarée "dépassée, dysfonctionnelle, injuste" par le secrétaire général de l'ONU². Elle a "échoué dans sa mission de fournir un filet de sécurité mondial pour les pays en développement" selon ses propos.

Ceci est pertinent pour la Tunisie, dont l'accès au financement externe de la dette bilatérale ou des marchés financiers est restreint, et conditionné à la conclusion d'un accord avec le FMI. Le processus de négociation avait abouti à un staff-level agreement le 15 Octobre 2022, puis s'est arrêté sur fond de désaccord sur la nature des réformes à implémenter et d'une résistance de la Tunisie à s'engager à la mise en œuvre des actions préalables attendues par le Fonds.

Du 9 au 13 octobre 2023, la Tunisie a été très présente à Marrakech, à l'occasion des assemblées annuelles du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. En effet, outre la participation du Gouverneur de la Banque Centrale et de l'ancien Ministre de l'Economie et du Plan dans les espaces officiels des réunions, des acteurs de la société civile tunisienne, des syndicats et des universitaires étaient présents dans le « Civil Society Policy Forum, l'espace que la Banque Mondiale et le FMI met à disposition de la Société civile à la marge de l'évènement, ainsi que dans les espaces de contestation en dehors des espaces officiels, comme "Reclaiming

¹ <http://www.finances.gov.tn/sites/default/files/202204/Brochure%20Mensuelle>

² <https://press.un.org/fr/2023/sgsm21950.doc.htm>



Our Future", ou le « Contre-Sommet des Mouvements contre La Banque Mondiale et le FMI ».

Ils ont joint leurs voix à celles d'organisations internationales, d'ONG et de mouvements sociaux de toutes les parties du monde, afin de retracer la responsabilité historique et systémique et de dénoncer les dommages historiques causés par les interventions néocoloniales et néolibérales de ces institutions financières (IFI) et leurs effets désastreux sur les droits socio-économiques au cours des décennies, ainsi que leur responsabilité dans l'aggravation de la crise climatique, qui menace les moyens de subsistance dans le Sud global.

Ces espaces ont également permis aux mouvements d'exposer leurs expériences et recherches et de plaider en faveur d'un changement de paradigme dans l'économie mondiale, de voies alternatives pour penser des politiques économiques qui protègent les droits, préservent le climat et réduisent les inégalités. Ils ont représenté une plateforme pour remettre en question le débat sur la réforme de la gouvernance de ces institutions, et réfléchir dans quelle mesure elle est possible et capable de fournir les garanties d'un développement équitable pour tous les pays et tous les citoyens.

Cette participation cristallise l'effervescence l'ensemble croissant de connaissances produites par ces nombreux acteurs, au niveau national, ainsi que les multiples positions et déclarations qu'ils ont faites pour établir les impacts des conditionnalités des politiques des IFI sur l'accès aux droits économiques et sociaux, la dégradation des services publics, et la diminution de la capacité de l'État à mobiliser le maximum de ressources disponibles, nécessaires pour relancer la croissance économique et la transition vers un modèle de développement durable et pour reconstruire le contrat social.

Les réunions annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du FMI de cette année n'ont pas apporté de réponses aux multiples crises que traverse le monde, et en particulier le Sud, comme l'allègement de la dette, le financement de l'adaptation au changement climatique. Elles n'ont pas non plus abordé l'inégalité des rapports de force au sein de la gouvernance des structures mêmes des institutions financières internationales.

Cela nous amène à nous interroger, au niveau national, sur la pertinence de penser l'avenir de l'économie tunisienne à travers le prisme de ces institutions.

Pour la Tunisie, la dépendance à l'égard des prêts multilatéraux conditionnés, réputés pour leur effet négatif sur la croissance économique³, a considérablement réduit le pouvoir du pays à négocier et a limité l'espace politique des autorités tunisiennes pour construire et défendre des politiques endogènes qui préservent les droits économiques et sociaux, et fournir une réponse aux demandes politiques de dignité et de justice sociale formulées par les masses de manifestants en 2011.

Alors que le discours public est dominé par des acteurs qui affirment qu'il n'y a "pas d'alternative au FMI", beaucoup ont proposé une vision différente, avec des pistes de réflexion palpables sur la manière de financer autrement l'économie, et des visions sur la manière de surmonter les obstacles structurels qui perpétuent sa dépendance conditionnée par la dette.

³ <http://www.accessecon.com/Pubs/EB/2020/Volume40/EB-20-V40-I4-P245.pdf>



Maintenant que les Assemblées Générales de Marrakech sont passées, alors que le monde appelle à la réforme de l'architecture financière internationale, et en s'appuyant sur les connaissances, les expériences et les résistances qui ont émergé localement, il est grand temps pour la société tunisienne de se rassembler, et d'ouvrir la conversation si nécessaire sur la relation de la Tunisie avec les institutions financières internationales, de faire la lumière sur les initiatives passées pour la remettre en question, et de réfléchir aux options à venir, pour que les politiques économiques construisent un avenir durable et plus équitable.

L'Observatoire tunisien de l'économie, dans le cadre de la dynamique tunisienne et régionale qui s'est développée avec le contexte susmentionné, organise cette conférence intitulée "La dette conditionnée et les impacts des IFI : Explorer les voies de la réparation et du changement", afin d'ouvrir un espace de réflexion sur les mobilisations qui ont eu lieu en marge des Assemblées annuelles de Marrakech, pour développer un récit alternatif en Tunisie, axé sur la responsabilisation des IFI, la demande de réparations et la mise en place des bases d'une réflexion sur des alternatives viables aux politiques imposées par ces institutions. La réflexion s'articule comme suit :

Evaluer pour responsabiliser

La situation de crise de plus en plus frappante en Tunisie, découle en grande partie des accords conclus avec le FMI et la BM, dont les répercussions sont fortement ressenties mais jamais mesurées évaluées par l'État tunisien. Néanmoins, certains acteurs de la société civile ont entrepris des efforts pour analyser et dénoncer ces impacts. Les conditions liées aux dettes contractées auprès de ces institutions ont drastiquement affaibli le rôle social de l'État et mis en péril ses obligations en matière de protection et de garantie des droits socio-économiques.

Responsabiliser pour réparer

Il est à noter que même les autorités officielles n'ignorent pas moins les conséquences des politiques de ces institutions. L'Instance Vérité et Dignité (IVD) a témoigné de cette prise de conscience en adressant en 2019 un mémorandum au président de la Banque mondiale et à la directrice générale du FMI, dans lequel elle exigeait la réparation des préjudices subis par les citoyens tunisiens⁴. Cette requête portait sur la période allant des années 70 jusqu'à la révolution de janvier 2011, pointant du doigt les politiques d'austérité promues par les IFIs, qui ont entraîné une série de crises majeures, accompagnées de violations des droits humains.

Auditer pour négocier et annuler

Après la révolution, deux projets de loi sur l'audit de la dette ont été présentés au Parlement tunisien : le premier en juillet 2012 à l'Assemblée nationale constituante, et le second en juillet 2016 à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP)⁵. Si ces deux tentatives n'ont pas abouti, la question de la dette refait surface sous le régime actuel. En effet, en 2021, la présidence de la république a lancé un audit des dettes contractées au cours de la dernière décennie. Cependant,

⁴[Mémorandum Relatif à la réparation due aux victimes tunisiennes des violations massives et droits de l'Homme et des droits économiques et sociaux dont la Banque Mondiale et le FMI portent une part de responsabilité. Disponible sur : http://idv.tn/wpcontent/uploads/2019/07/Memo_BM_FMI-1.pdf](http://idv.tn/wpcontent/uploads/2019/07/Memo_BM_FMI-1.pdf)



les résultats de cet audit n'ont pas été rendus publics par les autorités. Hormis, quelques déclarations politiques pour dénoncer les politiques du FMI, aucune action politique ou judiciaire tangible n'a été entreprise⁶. Ceci soulève des interrogations quant à la réelle portée de cet audit, mettant en exergue le besoin crucial de transparence et d'actions concrètes pour faire face aux répercussions des politiques économiques internationales sur les droits socio-économiques des citoyens tunisiens⁷.

Résister pour changer les politiques de développement en Tunisie (alternatives aux réformes)

Nul ne peut nier que ces politiques néolibérales promues par les institutions de Bretton Woods ont laissé des cicatrices profondes dans le paysage socio-économique tunisien, a exacerbé les inégalités sociales et aggravé la vulnérabilité aux chocs et crises mondiales. Elles ont entraîné la fragilisation des systèmes alimentaires, porté atteinte aux systèmes de protection sociale et considérablement menacé nos services publics, encourageant la privatisation des gains et la socialisation des coûts. Malgré les défis persistants, la Tunisie reste à la recherche des financements pour équilibrer son budget et la possibilité d'un nouvel accord avec le FMI est examinée avec prudence⁸. Il est temps de fermement s'opposer aux réformes néolibérales des IFIs et à ses mesures d'austérité en unifiant nos voix sur les alternatives à ces réformes.

Résister pour renverser le rapport de force au niveau régional et global

Cette perspective soulève des questions complexes : comment assurer la subsistance du pays tout en préservant ses intérêts économiques et sa souveraineté nationale ? L'enjeu est délicat, car les difficultés croissantes du pays inquiètent aussi bien la population tunisienne que la scène internationale.

Par ailleurs, cette conjoncture complexe se déroule dans un contexte de crise mondiale où l'architecture financière mondiale et le rôle de ces institutions sont remis en question⁹. Les activistes, les mouvements sociaux et même les gouvernements remettent en question l'efficacité de ces institutions.

En outre, ce contexte représente une opportunité pour la société civile tunisienne pour renforcer l'action nationale, joindre la lutte régionale et continentale, renouveler les solidarités globales et œuvrer pour un monde libre de dettes, avec une croissance économique respectant les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux des peuples.

⁵https://www.cncd.be/IMG/pgd/tunisie_en_crise_le_poids_de_la_dettes_asf-cadtmncnd_juliet_2021.pdf

⁶<https://www.facebook.com/Presidence.tn/posts/pfbid02SNhn26WVpYJCGPeR2>

⁷<https://nawaat.org/2023/04/18/politique-economique-de-kais-saied-fmi-brics-et-pensee-magique>

⁸<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2022/10/15/pr22353-tunsia-imf-staff-reches-staff-level-agreement-on-an-extended-fund-facility-with-tunisia>

⁹<https://lapress.tn/161859/kais-saied-au-sommet-pour-un-pacte-financier-mondial-a-pris-batissons-ensemble-un-nouvel-ordre>



Objectifs de la conférence :

Comme objectif général, la conférence se propose d'offrir dans une démarche inclusive, un cadre d'échange entre les différentes parties prenantes en tant qu'étape préalable à l'émergence d'une vision partagée sur la question de la dette/ IFIs, en Tunisie.

Plus spécifiquement, la conférence aura les objectifs suivants :

- Mettre en lumière les impacts désastreux des réformes structurelles imposées par les IFIs sur la Tunisie et les pays du sud global, illustrant ainsi leurs dommages systémiques.
- Dénoncer les pressions de ces institutions pour imposer leurs réformes
- Remettre sur la table la nécessité de demander redevabilité de ces institutions et réclamer réparation.
- Définir un agenda de plaidoyer clair en faveur d'alternatives à ces réformes en Tunisie.
- Mettre en évidence la mobilisation en cours entre les pays du sud contre les IFIs et l'ordre économique mondial, signe d'une solidarité sud-sud.
- Remettre à l'ordre du jour un agenda d'action sur la dette en Tunisie, qui s'appuient sur les victoires postrévolutionnaires et sur les expériences des pays du Sud pour renouveler les objectifs d'une lutte tunisienne sur la dette et les IFI
- Inscrire la lutte tunisienne, dans un contexte régional (Afrique du Nord) et global (Global South)